



## LE 9 OCTOBRE 2018 :

# MOBILISATION GÉNÉRALE DES PNC CONTRE LA CASSE ET LA DISPARITION PROGRAMMÉE DE NOTRE MÉTIER PAR L'ÉTAT.

Le 9 octobre, le SNPNC-FO invite l'ensemble des PNC de toutes les compagnies aériennes basées en France à participer à la journée de mobilisation interprofessionnelle pour défendre notre métier et le modèle social républicain.

Aux côtés des lycéens, des étudiants, des salariés des secteurs privés et publics, le SNPNC-FO appelle à manifester pour l'application du Code du travail aux PNC qui en sont exclus, pour la création de normes sociales protectrices aux niveaux français et européen, contre l'application forcée des règles européennes FTL (Flight time limitations) par les compagnies aériennes avec la bénédiction des directeurs de la DGAC, contre l'exploitation des PNC qui sont aujourd'hui dans le plupart des compagnies des travailleurs pauvres à la disposition totale de leurs employeurs.

Aujourd'hui le PNC fait partie des 7% de salariés français non couverts par une convention collective de branche. Il est donc soumis depuis toujours au bon vouloir des directions d'entreprise qui ne sont contraintes par aucun texte protégeant habituellement les conditions de travail.

**La compagnie nationale, longtemps quasiment seule représentante et principale pourvoyeuse d'emploi PNC en France a, pendant des années, tiré vers le haut le modèle social français.**

Ça n'est plus le cas aujourd'hui et les causes sont connues et multiples :

- Une absence de règles de protection sociales européennes. Une véritable jungle où toute notion de régulation et d'égalité entre salariés a disparu.
- Un État qui veut débarrasser le Code de l'aviation civile des dispositions protectrices du PNC.
- Le développement des compagnies aériennes low-cost (souvent de nationalité étrangère) qui se livrent une guerre concurrentielle sur le marché français et utilisent la main d'œuvre comme variable économique d'ajustement.



**LE 9 OCTOBRE  
HÔTESSES DE L'AIR  
ET STEWARDS  
MOBILISÉS**

**#CestDuVol**

**DUMPING SOCIAL  
DÉRÈGLEMENTATION  
TRAVAIL DISSIMULÉ ÉTAT COMPLICE**



- Ces mêmes compagnies qui jouent au rapport de force avec l'état français en refusant par exemple **d'appliquer les temps de repos prévus par le Code de l'aviation civile** espérant faire plier le gouvernement au nom de la libre concurrence. Elles imposent leur modèle à la France à coup de travail dissimulé et de recours massif à **des formes de travail précaires et à des rémunérations inférieures au SMIC.**
- **Un Code du travail qui dans bon nombre de ses dispositions protectrices ne couvre pas les PNC** et laisse un vide « légal » dans lequel s'engouffrent les compagnies aériennes voyous.
- **Une absence de Convention collective** protégeant efficacement notre profession et garantissant un niveau de salaire et des conditions de travail respectueuses de la dignité humaine.
- Des compagnies aériennes françaises qui plutôt que de se battre contre le dumping social **demandent à la DGAC des dérogations au Code de l'aviation civile** pour traiter leurs salariés comme des esclaves. L'exemple de Joon, compagnie créée uniquement pour faire la peau aux PNC du groupe Air France (salaires de misère, conditions de travail proches de compagnies telles que Norwegian ou Volotea) pendant que les pilotes Joon bénéficient, eux, de contrats Air France.
- Enfin et sans doute le plus grave, **l'Etat, qui à travers son bras armé, la direction de la DGAC, tient un double discours** : aux syndicats un discours rassurant leur promettant une convention collective qui ne verra peut-être jamais le jour ou qui s'alignera sur les pires pratiques sociales, aux entreprises étrangères, leur permettant de mettre tout en œuvre pour alléger leurs contraintes sociales et fiscales. **Même la lutte contre le travail dissimulé est un simulacre à la DGAC car elle est dépourvue de capacité de contrôle et d'intervention !**

Aujourd'hui l'heure est grave. Au prétexte de flexibilité et d'une précarisation au nom de l'adaptation à un monde digital, les durées de travail et la pénibilité explosent alors que nos salaires diminuent. **Certaines compagnies payent leurs salariés français en dessous du SMIC !**

**La politique libérale du gouvernement se traduit par une attaque frontale de notre profession et de ses représentants. Le collectif est menacé par le développement du chacun pour soi.**

Nous sommes pourtant une des professions les plus syndiquées (60% contre 8% de moyenne nationale). Nous devons réagir car personne n'est à l'abri. **C'est en combattant là ou les emplois PNC sont les plus précaires et les moins rémunérés que nous protégerons le modèle social des grandes compagnies comme Air France.**

Le SNPNC qui a largement contribué à la construction du tissu social du PNC depuis 1954 sera aux côtés de tous les PNC de toutes les compagnies pour engager le combat : dans les négociations, dans l'expression du rapport de force et dans les combats juridiques.

**LA MODERNITÉ N'EST NI LE RÈGNE DU TOUT MARCHÉ NI DU CHACUN POUR SOI DANS UNE JUNGLE DE COMPÉTITIVITÉ.**

**LE 9 OCTOBRE, TOUS ENSEMBLE,  
PLUS QUE JAMAIS, SOYONS MODERNES :  
DÉFENDONS LA DIGNITÉ HUMAINE EN NOUS BATTANT POUR LA  
DIGNITÉ AU TRAVAIL**

Nous vous informerons rapidement des modalités de la manifestation à Paris via nos réseaux numériques.